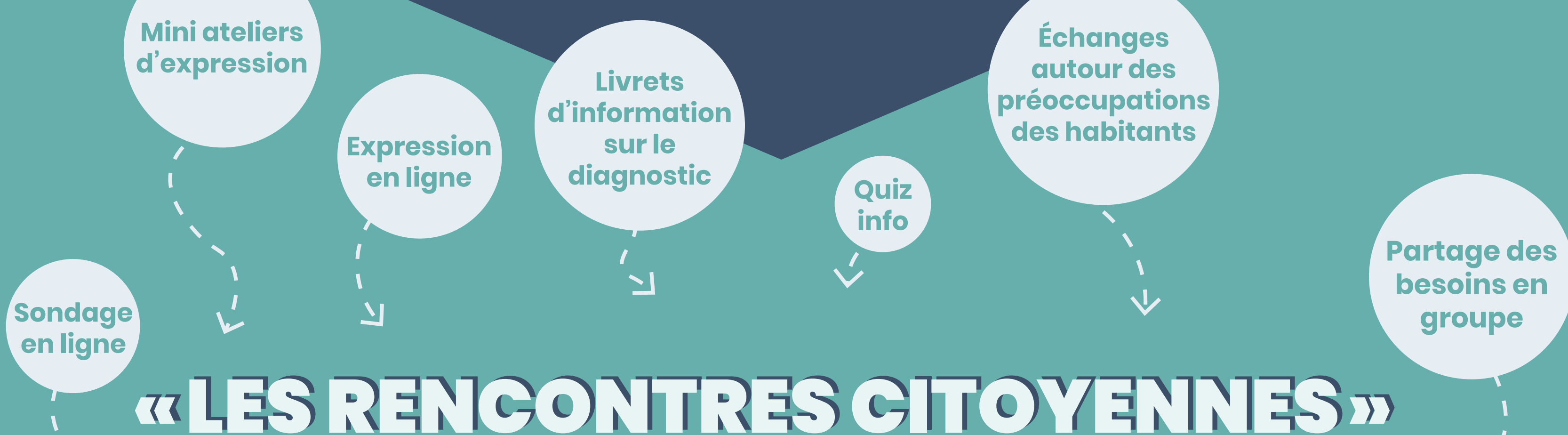


# CONCERTATION CITOYENNE

pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Grand Besançon Métropole



Plan Local d'Urbanisme intercommunal **Diagnostic**



## « LES RENCONTRES CITOYENNES »

8 réunions publiques en phase diagnostic

**186**  
participants

33 communes représentées

entre le  
**25 juin**  
et le  
**12 juillet**  
2022

## Extrait des questions posées par les participants

Les réponses apportées sont disponibles dans le compte rendu accessible sur [plui.grandbesancon.fr](http://plui.grandbesancon.fr)

- Le nouveau PLU va-t-il permettre de répondre aux besoins spécifiques des communes ?
- Quels sont les besoins en nouveaux logements dans le Grand Besançon Métropole ? Quelle est la répartition envisagée entre l'individuel et le collectif ?
- Quelle sera l'orientation du futur PLU concernant le développement des zones commerciales ou industrielles ?
- Comment le PLU mettra en oeuvre l'objectif national "zéro artificialisation nette" pour 2050 ? Quels seront les objectifs locaux en matière de renaturation et de désimperméabilisation ?

La collectivité a l'ambition de construire 900 logements par an, mais comment construire du collectif de qualité qui réponde à une demande des ménages qui majoritairement ne peuvent acquérir qu'entre 2400 et 2600€ /m² ?

Le PLU va-t-il permettre de réduire la publicité sur le territoire, qui est bien trop importante et qui impacte fortement les paysages et le cadre de vie ?

Le PLU de Grand Besançon Métropole va-t-il modifier des zonages des PLU actuels en passant des zones à urbaniser en zones agricoles ou naturelles ?

Le PLU est en construction depuis plusieurs années, quelles sont les premiers résultats et travaux disponibles pour les citoyens ?

Est-ce que le PLU peut induire des contraintes quant aux types de matériaux utilisés pour les nouvelles constructions ?

Le PLU peut-il favoriser le déploiement de réseaux de chauffage collectif ?

Y aura-t-il des évolutions de la densité de logements par hectare sur le territoire ?

### SUJETS ABORDÉS

- La vacance des logements et locaux professionnels
- Densité
- Développement éco. des communes
- Déplacements intra urbain
- Implantation des nouveaux commerces et ZI
- Publicité et paysages
- Zéro Artificialisation Netto (ZAN)
- Prise en compte des besoins spécifiques des communes
- Isolation thermique
- Compensation
- Manque de trottoirs, insécurité
- Préservation de l'environnement
- Aires d'accueil
- Maraîchage
- EnR, photovoltaïque
- Ventilation nouveaux logements individuels / collectifs
- Chauffage collectif
- Modes doux
- Espaces privés et collectifs
- Réglementer / inciter
- Préservation des terres agricoles
- Moyens financiers
- Lignes de bus
- Zonage des parcelles (ZU > ZA, ZN)
- Matériaux constructions
- Intégration paysagère des bâtiments
- Faire venir les jeunes ménages
- Mutualisation des espaces
- Accession aux logements
- Artificialisation
- Besoin d'informations autour des études
- Concertation PLU
- Petits logements
- Renaturation, désartificialisation, imperméabilisation des sols
- Rénovation, réhabilitation / reconstruction
- Stationnement

## Quels besoins pour un cadre de vie et une offre de logements acceptables ?

Extrait des contributions des participants

- Renforcer la concertation dans les projets d'aménagement et de politiques publiques
- S'engager dans un aménagement du territoire vertueux
- Aménager pour favoriser les déplacements sécurisés en modes doux
- Préserver les paysages et l'identité du territoire
- Augmenter la part des énergies renouvelables dans l'aménagement du territoire
- Améliorer les liaisons cyclables entre les communes
- Proposer des aménagements limitant la place de la voiture et le trafic routier
- Développer un aménagement du territoire propice à un modèle économique de proximité
- Proposer une offre de logements à proximité des écoles et des zones d'emplois
- Créer de nouveaux espaces verts, renaturer

- Penser l'aménagement à l'échelle de la commune
- Préserver le patrimoine naturel
- Aménager le territoire pour favoriser et faciliter le vivre ensemble
- Préserver le patrimoine culturel
- Aménager pour limiter les nuisances du quotidien
- Développer et améliorer l'offre de transports en commun
- Proposer une offre de logements à proximité des services et commerces
- Favoriser la réhabilitation, de bâtiments et logements existants
- Favoriser l'accès aux sports et aux loisirs
- Adapter la densification aux contraintes et spécificités des communes et des quartiers

- Être accompagné et conseillé pour l'éco construction
- Adapter l'offre de logements aux parcours de vie et aux besoins spécifiques
- Favoriser l'accès au logement sur le territoire
- Proximité des espaces verts pour anticiper les effets du réchauffement climatique
- Aménagements extérieurs présentant un équilibre entre espaces collectifs et privés
- Maîtriser la consommation énergétique des logements
- Diversifier les formes d'habitat entre l'individuel et le collectif favorisant la mixité
- Préserver la ressource en eau
- Lutter contre l'imperméabilisation des sols

## Quels paysages souhaités ?

extrait des expressions formulées lors des mini ateliers

- Un équilibre entre espaces verts et urbanisation
- Des aménagements pour les modes doux
- Une plus grande mixité des usages, commerces, activités...
- Une offre de divertissements
- Des espaces de nature préservés
- Une architecture s'intégrant bien dans le paysage
- Des loisirs de pleine nature accessibles
- Des commerces de proximité plutôt que de nouvelles zones commerciales bétonnées
- Des points de vue conservés et mis en valeur
- Des continuités écologiques pour la préservation de la faune et la flore
- De la nature en ville
- Des paysages mêlant patrimoine naturel et bâti

## Quelques avis autour de l'habitat

résultats du sondage en ligne

83 participants

Q.1: Quel est la priorité pour adapter l'habitat de demain face au changement climatique ?

**43%**

estiment qu'améliorer les logements et les conditions de vie dans les centres villes et dans les centres des villages est la priorité pour adapter l'habitat de demain face au changement climatique.

Q.2: Quel type de logement seriez-vous prêt à privilégier à l'avenir, compte tenu des évolutions en cours ?

Sur les 82 personnes ayant répondu à cette question, les deux premiers types de logements privilégiés sont :

Un appartement dans un petit immeuble avec jardin privatif

Une maison avec jardin

Pour en savoir plus, consulter le compte-rendu de la concertation citoyenne sur le site : [plui.grandbesancon.fr](http://plui.grandbesancon.fr)

